

CONSEIL INTERCOMMUNAL

PRÉAVIS No 04/2024
du Comité de Direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Renouvellement et acquisition de mobilier
Demande d'un crédit d'investissement de CHF
388'972.50

Séances de commission : à convenir

TABLE DES MATIERES

1. PREAMBULE	2
2. OBJET DU PREAVIS	2
3. OBJECTIFS DU PROJET	3
4. DESCRIPTION DE LA SOLUTION ATTENDUE	3
5. PROCEDURE SUIVIE ET SOLUTION.....	3
6. PHASES DU PROJET ET CALENDRIER DE RÉALISATION	5
7. GESTION ET SUIVI DE PROJET	5
8. DETAIL DES COÛTS ET ASPECT FINANCIER.....	5
9. CONCLUSIONS	7

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Depuis plusieurs années, le Comité de direction et la Direction ont amorcés des réflexions stratégiques sur l'évolution du dispositif régional et le projet d'une maison de la sécurité publique développé avec les partenaires cantonaux.

En fonction du chemin critique de ce projet, elles recherchent activement des solutions pour améliorer les conditions de travail du personnel tant opérationnel qu'administratif qui a exprimé de légitimes attentes et besoins, notamment en termes de protection de la santé, conformément aux dispositions de la Loi sur le travail et de ses ordonnances.¹

Grâce au soutien de la Ville de Vevey et de ses services, une réfection du poste de police est en cours de réalisation. Des travaux de réallocation de surfaces et de rafraîchissement des locaux sont également prévus sur le site de Clarens de manière coordonnée avec le Groupe Orlati SA, actuel propriétaire. Un nouveau contrat de bail à loyer devrait être signé pour une période de 5 ans. Cela permettra de proposer une solution transitoire avant la concrétisation du projet évoqué ci-dessus. Dans cet optique, le mobilier en question pourra y être transféré à terme.

2. OBJET DU PREAVIS

Sur la base d'une première expérience positive liée au réaménagement des espaces de travail de la division de police secours et après consultation de la Délégation du personnel, il a été décidé d'équiper les différents postes de travail avec un mobilier ergonomique en s'inspirant des recommandations de la SUVA.² Il s'inscrit dès lors dans une perspective de prévention de la santé au travail.

Le présent préavis porte sur le remplacement d'une majeure partie du mobilier hérité des différentes administrations lors de la création de l'association qui s'apparente à une sorte de patchwork. De plus, il permettra d'équiper convenablement plusieurs espaces de vie communautaire, comme les cafétérias et la salle polyvalente dite du Comité de direction, également utilisée pour la gestion d'événements majeurs ou de crise.

¹ Site internet de la Confédération : [Commentaire ordonnances 3 4 relatives loi travail.pdf](#)

Ordonnance 3 de la Loi sur le travail, extrait de l'article 2, soit :

Principe

1 L'employeur est tenu de donner toutes les directives et de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer et d'améliorer la protection de la santé physique et psychique. Il doit en particulier faire en sorte que :

a. en matière d'ergonomie et de protection de la santé, les conditions de travail soient bonnes ;
b. la santé ne subisse pas d'atteintes dues à des influences physiques, chimiques ou biologiques ;
c. des efforts excessifs ou trop répétitifs soient évités ;
d. le travail soit organisé d'une façon appropriée.

2 Les mesures de la protection de la santé que les autorités exigent de l'employeur doivent être proportionnelles au regard des répercussions qu'elles ont sur la conception du bâtiment et sur l'organisation de l'entreprise.

² [Achats pour le poste de travail sur écran – Ergonomie \(suva.ch\)](#)

3. OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de remplacement du mobilier existant et parfois très vétuste, ainsi que l'acquisition d'équipements complémentaires pour l'aménagement de nouveaux espaces, visent les objectifs suivants :

- Améliorer les conditions de santé au travail des collaboratrices et des collaborateurs ;
- Prévenir les risques de plaintes et d'absences ;
- Bénéficier d'équipements correspondant aux standards actuels

4. DESCRIPTION DE LA SOLUTION ATTENDUE

Dans le contexte actuel et en fonction de l'analyse des besoins qui a été effectuée dans le courant de l'année 2023, il ressort que ce mobilier devra permettre d'équiper les locaux suivants :

Site de Clarens

- Les bureaux individuels et communs ;
- Les vestiaires ;
- La salle polyvalente ;
- La cafétéria.

Poste de police à Vevey

- La réception ;
- Les bureaux individuels et communs ;
- Les vestiaires ;
- Les locaux d'audition ;
- La cafétéria.

Tous les autres postes de travail des différents services opérationnels et administratifs seront en principe équipés de façons standardisées. Il convient de préciser que certains services bénéficient de ce type d'équipement depuis plusieurs années.

5. PROCEDURE SUIVIE ET SOLUTION

En date du 22 février 2024, le Bureau du Comité de direction a validé un mandat confié à la société Vallat et partenaires, spécialiste en procédure de marché public.

Les offres de prestation figurent ci-dessous.

Mobilier ergonomique et équipements

A) Pour la procédure sur invitation en tant que « organisateur » à 100% :

Prestations	Heures	Tarif *	Montant
a) Séance préparatoire, y.c. déplacements	3	185.—	555.—
b) Conseils pour le cahier des charges et rassemblement des documents	2		370.—
c) Elaboration du dossier administratif d'appel d'offres et ses annexes P et R	8		1'480.—
d) Elaboration du courrier d'invitation et envoi aux fournisseurs après vérification	2		370.—
e) Réception des questions et projets de réponses, y.c. envoi aux fournisseurs	2		370.—
f) Ouverture des offres et tenue du procès-verbal, y.c. déplacements	2		370.—
g) Analyses multicritères des offres et démarches écrites de clarification **	8		1'480.—
h) Séance du Comité d'évaluation, y.c. déplacements	3		555.—
i) Audition du meilleur soumissionnaire, y.c. déplacements et procès-verbal	3		555.—
j) Séance décisionnelle du Comité d'évaluation	1		185.—
k) Rédaction du rapport final d'adjudication **	2		370.—
l) Elaboration des courriers d'adjudication et de remerciement **	1		185.—
m) Réponses aux questions des fournisseurs non retenus, y.c. éventuelle séance	2		370.—
n) Soutien et contrôle lors de l'élaboration du contrat	1		185.—
Total HT :	40		7'400.—
<i>Frais divers et de déplacements 3 % à forfait :</i>			<i>222.—</i>
Total HT y compris frais :			7'622.—
<i>TVA 8,1% :</i>			<i>617.38</i>
Total honoraires TTC :			8'239.38

* Tarif horaire d'expert valable jusqu'à fin 2024 qui inclut l'implication du personnel administratif et juridique

** Prestation calculée pour un rendu attendu de 4 offres au maximum

Armoires pour les vestiaires

B) Pour la procédure de gré à gré comparatif en tant que « organisateur » à 100% :

Prestations	Heures	Tarif *	Montant
a) Séance préparatoire, y.c. déplacements	3	185.—	555.—
b) Conseils pour le cahier des charges et rassemblement des documents	2		370.—
c) Elaboration du courrier de sollicitation avec conditions et envoi aux entreprises	2		370.—
d) Réception des questions et projets de réponses et envoi aux fournisseurs	2		370.—
e) Vérification des offres et démarches écrites de clarification **	3		555.—
f) Séance du Comité d'adjudication pour décision, y.c. déplacements	2		370.—
g) Elaboration des courriers d'adjudication et de remerciement **	1		185.—
h) Soutien et contrôle lors de l'élaboration du contrat	1		185.—
Total HT :	16		2'960.—
<i>Frais divers et de déplacements 3 % à forfait :</i>			<i>88.80</i>
Total HT y compris frais :			3'048.80
<i>TVA 8,1% :</i>			<i>246.95</i>
Total honoraires TTC :			3'295.75

* Tarif horaire d'expert valable jusqu'à fin 2024 qui inclut l'implication du personnel administratif et juridique

** Prestation calculée pour un rendu attendu de 3 offres au maximum

Fort de ces éléments, nous avons opté pour une adjudication sur la base d'un montant forfaitaire de CHF 10'000.- relatif au mandat global qui figure dans l'offre ci-jointe. Il sera imputé sur le compte 601.3185 Honoraires

6. PHASES DU PROJET ET CALENDRIER DE RÉALISATION

Les phases de projet qui composent le planning prévisionnel ci-dessous seront à affiner avec le fournisseur retenu et restent sous réserve des délais de livraison du matériel. En effet, compte tenu de la pénurie de certains matériaux et de la gestion des stocks, ce prestataire ne peut garantir la fourniture des différents éléments dans les délais habituels.

Quoi	Quand	Remarques
Initialisation	Mars 2024	Séance de « <i>Kick Off</i> » – élaboration du cahier des charges pour la procédure de marché public
Procédure de marché public	Avril 2024	Coordination avec la société Vallat et partenaires
Ouverture et évaluation des offres reçues	Mai 2024	Evaluation sur la base deux critères, soit 50% prix et 50% qualité
Examen du préavis, puis votation par le Conseil intercommunal	Juin 2024	Amendement du préavis sur la base des coûts d'acquisition résultant de la procédure du marché public
Attribution du marché et commande du matériel	Juillet 2024	Communication de la décision et délai de recours
Livraison du mobilier et des équipements	Dès septembre 2024	Coordination nécessaire avec les planifications des travaux à Vevey et Clarens

7. GESTION ET SUIVI DE PROJET

Comme relevé au point 5, nous avons fait appel à la société Vallat et partenaires spécialisée dans les procédures de marché public.

Dans le cadre de la gestion de ce projet, il est nécessaire de coordonner toutes les phases avec celles de la réfection du Poste de police à Vevey et le réaménagement des locaux de Clarens. Cela revêt une complexité supplémentaire, car nous sommes tributaires d'autres planifications.

8. DETAIL DES COÛTS ET ASPECT FINANCIER

A ce stade, l'estimation des coûts relatifs à l'acquisition du mobilier et des équipements sont indiqués dans le tableau figurant ci-dessous. Nous avons pris comme référence l'offre la plus attractive pour l'équipement des locaux de la Division police-secours qui a été réalisé l'année dernière.

Mobilier - Estimation des coûts pour budget 2024

Poste de police à Vevey	Nombre	Prix	Total
Bureaux ajustables H	19	750 CHF	14 250 CHF
Séparations phoniques	7	350 CHF	2 450 CHF
Chaises réglables	19	650 CHF	12 350 CHF
Armoires de rangement H/B	12	1 000 CHF	12 000 CHF
Corps de bureau	8	800 CHF	6 400 CHF
Tables (audition, conférence et cafétéria)	15	700 CHF	10 500 CHF
Chaises	58	250 CHF	14 500 CHF
Réserve (mobilier, éclairage, etc.)			6 000 CHF
			78 450 CHF

Salle polyvalente à Clarens (CoDir)	Nombre	Prix	Total
Tables mobiles, basculantes	10	1 250 CHF	12 500 CHF
Chaises empilables	60	250 CHF	15 000 CHF
Panneaux d'affichage modulables			1 000 CHF
			28 500 CHF

Cafétéria à Clarens	Nombre	Prix	Total
Tables H/B	8	500 CHF	4 000 CHF
Chaises H/B	36	250 CHF	9 000 CHF
Réserve (petits mobiliers)			2 000 CHF
			15 000 CHF

Vestiaire Police à Vevey et Clarens	Nombre	Prix	Total
Armoires individuelles (serrure à clef)	145	850 CHF	123 250 CHF

Mobilier ergonomique	Nombre	Prix	Total
Bureaux ajustables H	80	750 CHF	60 000 CHF
Chaises réglables	80	650 CHF	52 000 CHF
Corps de bureau	10	800 CHF	8 000 CHF
Séparations phoniques	15	350 CHF	5 250 CHF
			125 250 CHF

Total			370 450 CHF
Frais de livraison 5%			18 523 CHF
Total général			388 973 CHF

En se référant aux recommandations de la société fiduciaire qui audite nos comptes, les principes généraux du financement de l'ASR justifient qu'un investissement de cette importance soit réparti sur plusieurs exercices comptables, à savoir 5 ans pour ce type d'achat.

Si l'ASR ne devait pas disposer de la trésorerie nécessaire, il est proposé de financer cette acquisition par l'emprunt, en prévoyant un amortissement sur une durée identique. Ce dernier induira une charge d'intérêt dégressive comprise entre CHF 6'768 et CHF 1'354. Les intérêts, en se basant sur un taux technique de 1.74% défini le 18.03.24 selon le cash management de PostFinance, seront débités des comptes budgétaires 3223 « Intérêts des emprunts » des différentes services, au prorata du nombre d'EPT.

Projection annuelle de la charge sur 5 ans			
Année	Emprunt	Remboursement	Intérêts 1.74%
2024	CHF 388'973	CHF 77'795	CHF 6'768
2025	CHF 311'178	CHF 77'795	CHF 5'415
2026	CHF 233'384	CHF 77'795	CHF 4'061
2027	CHF 155'589	CHF 77'795	CHF 2'707
2028	CHF 77'794	CHF 77'795	CHF 1'354
TOTAUX		CHF 388'973	CHF 20'304

Il convient de rappeler que ce préavis sera amendé sur la base des offres retenues dans le cadre de la procédure de marché public.

9. CONCLUSIONS

Eu égard à ce qui précède, nous vous prions, Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera

vu le préavis no 04/2024 du Comité de Direction du 21 mars 2024 relatif au renouvellement et à l'acquisition de mobilier

vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'autoriser le Comité de direction à acquérir un nouveau mobilier, notamment pour améliorer les conditions de santé au travail, selon descriptif figurant au présent préavis ;
- de lui octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 388'972.50 au maximum ;
- de financer cet investissement par l'emprunt, que le Comité de direction est autorisé à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
- d'amortir cet investissement sur une durée de 5 ans ;
- d'autoriser le Comité de direction à signer tous actes et conventions en rapport avec cette acquisition.

COMITE DE DIRECTION

Le Président



Bernard Degex



Le Secrétaire



Frédéric Pilloud

Annexes :

- mandat Vallat et Partenaires
- cahier des charges pour le marché public (en attente)

Association Sécurité Riviera (FTI)

A l'att. de M. Frédéric Pilloud - Directeur
Route du Lac 118 – Case postale
1815 Clarens

Charmey, le 8 février 2024

Marchés publics
et concours

Concerne : Offre de prestations pour l'organisation et/ou des conseils en matière d'attribution du marché public de divers mobiliers selon l'AIMP 2019

Gestion
de projets publics
et humanitaires

Monsieur le Directeur,

Partenariat
Public-Privé (PPP)

Dans le cadre de l'objet cité en titre et suite à notre séance et votre demande du 8 février 2024, en votre présence et celles de MM. Sébastien Piu et Lionel Wandfluh, je vous remets par la présente notre offre d'honoraires selon trois modèles de collaboration que vous pouvez cumuler ou combiner selon vos attentes.

Conseils
juridiques

Il est précisé que nous nous adapterons à vos besoins et à vos disponibilités. Il est ainsi tout-à-fait imaginable que vous n'ayez pas besoin de notre support ou de nos conseils pour certaines prestations, voire que vous nous consultiez juste pour quelques heures, et que vous nous demandiez de réaliser pleinement d'autres prestations.

Ressources
humaines

Dans ce contexte, nous partons du principe que vous avez les bases documentaires pour l'élaboration des cahiers des charges qui resteront de votre ressort, bien qu'inévitablement je vous soutiendrai et vous montrerai des exemples.

Si nous sommes impliqués en tant qu'organisateur à 100%, nous nous chargerons de rédiger le dossier administratif d'appel d'offres sur invitation ou de gré à gré comparatif. Nous aurons aussi la responsabilité de l'envoi des invitations après sélection des fournisseurs jugés aptes, des réponses aux questions des soumissionnaires, de l'ouverture des dossiers, de l'évaluation multicritères des offres, des éventuelles auditions des soumissionnaires les mieux placés, d'élaboration du rapport d'adjudication et des projets de courriers décisionnels. Nous vous appuierons aussi pour la finalisation du contrat.

En ce qui concerne la planification des procédures, il nous est possible de préparer le dossier d'appel d'offres en moins d'une semaine (selon votre disponibilité durant la phase de préparation du cahier des charges). La durée de mise en concurrence est de 2 à 3 semaines. La phase d'évaluation multicritères des offres prendra environ 1 semaine, démarches de clarification comprises. Ensuite, le temps nécessaire aux auditions et à la prise de décision est dépendante des séances de comité, généralement de 1 à 2 semaines, élaboration du rapport compris. L'envoi des courriers sont dépendants du processus interne de validation de votre entité. En cas d'attribution de ce mandat d'ici le 16 février, il est tout-à-fait imaginable que les offres puissent rentrer d'ici le 20 mars 2024.

L'offre de prestations « à la carte » est la suivante :

A) Pour la procédure sur invitation en tant que « organisateur » à 100% :

Prestations	Heures	Tarif *	Montant
a) Séance préparatoire, y.c. déplacements	3	185.—	555.—
b) Conseils pour le cahier des charges et rassemblement des documents	2		370.—
c) Elaboration du dossier administratif d'appel d'offres et ses annexes P et R	8		1'480.—
d) Elaboration du courrier d'invitation et envoi aux fournisseurs après vérification	2		370.—
e) Réception des questions et projets de réponses, y.c. envoi aux fournisseurs	2		370.—
f) Ouverture des offres et tenue du procès-verbal, y.c. déplacements	2		370.—
g) Analyses multicritères des offres et démarches écrites de clarification **	8		1'480.—
h) Séance du Comité d'évaluation, y.c. déplacements	3		555.—
i) Audition du meilleur soumissionnaire, y.c. déplacements et procès-verbal	3		555.—
j) Séance décisionnelle du Comité d'évaluation	1		185.—
k) Rédaction du rapport final d'adjudication **	2		370.—
l) Elaboration des courriers d'adjudication et de remerciement **	1		185.—
m) Réponses aux questions des fournisseurs non retenus, y.c. éventuelle séance	2		370.—
n) Soutien et contrôle lors de l'élaboration du contrat	1		185.—
Total HT :			40
Total HT y compris frais :			7'400.—
<i>Frais divers et de déplacements 3 % à forfait :</i>			222.—
Total HT y compris frais :			7'622.—
<i>TVA 8,1% :</i>			617.38
Total honoraires TTC :			8'239.38

* Tarif horaire d'expert valable jusqu'à fin 2024 qui inclut l'implication du personnel administratif et juridique

** Prestation calculée pour un rendu attendu de 4 offres au maximum

A moins d'une adjudication de ce mandat à forfait, seules les heures effectives seront facturées. En cas d'un nombre supérieur à 4 offres, nous facturerons un forfait de CHF 800.— HT / offre reçue en sus.

Nous sommes disposés à réaliser ce mandat à forfait pour un montant de CHF 8'000.— TTC, quel que soit le nombre d'offres reçues et tous frais inclus. Le cas échéant, merci de le préciser dans la lettre d'adjudication du présent mandat.

Notre offre n'inclut pas le traitement d'un éventuel recours, mais nous fournirons toutes les informations et documents utiles à la défense de vos intérêts, y compris d'assister comme témoin à l'audience au Tribunal si requis. Ces dernières prestations ne seront facturées que si le recours est gagné par l'ASR.

B) Pour la procédure de gré à gré comparatif en tant que « organisateur » à 100% :

Prestations	Heures	Tarif *	Montant
a) Séance préparatoire, y.c. déplacements	3	185.—	555.—
b) Conseils pour le cahier des charges et rassemblement des documents	2		370.—
c) Elaboration du courrier de sollicitation avec conditions et envoi aux entreprises	2		370.—
d) Réception des questions et projets de réponses et envoi aux fournisseurs	2		370.—
e) Vérification des offres et démarches écrites de clarification **	3		555.—
f) Séance du Comité d'adjudication pour décision, y.c. déplacements	2		370.—
g) Elaboration des courriers d'adjudication et de remerciement **	1		185.—
h) Soutien et contrôle lors de l'élaboration du contrat	1		185.—
Total HT :			16
Total HT y compris frais :			2'960.—
<i>Frais divers et de déplacements 3 % à forfait :</i>			88.80
Total HT y compris frais :			3'048.80
<i>TVA 8,1% :</i>			246.95
Total honoraires TTC :			3'295.75

* Tarif horaire d'expert valable jusqu'à fin 2024 qui inclut l'implication du personnel administratif et juridique

** Prestation calculée pour un rendu attendu de 3 offres au maximum

A moins d'une adjudication de ce mandat à forfait, seules les heures effectives seront facturées. En cas d'un nombre supérieur à 3 offres, nous facturerons un forfait de CHF 500.— HT / offre reçue en sus.

Nous sommes disposés à réaliser ce mandat à forfait pour un montant de CHF 3'000.— TTC, quel que soit le nombre d'offres reçues et tous frais inclus. Le cas échéant, merci de le préciser dans la lettre d'adjudication du présent mandat.

Notre offre n'inclut pas le traitement d'un éventuel recours, mais nous fournirons toutes les informations et documents utiles à la défense de vos intérêts, y compris d'assister comme témoin à l'audience au Tribunal si requis. Ces dernières prestations ne seront facturées que si le recours est gagné par l'ASR.

Si vous nous adjugez les deux mandats A) et B) et que les séances se déroulent en même temps pour les deux procédures, nous sommes disposés à accepter ce mandat à forfait pour un montant de CHF 10'000.— TTC. Le cas échéant, merci de le préciser dans la lettre d'adjudication du présent mandat.

C) « Coach » permanent pour l'année 2024 :

Vous pouvez aussi à la place ou en parallèle des modèles de collaboration A) et B) solliciter les compétences et implications du soussigné jusqu'à la fin de l'année 2024 pour toutes sortes de conseils et d'appuis partiels ou complets durant vos différentes procédures de mise en concurrence, de la préparation des dossiers d'appel d'offres jusqu'aux signatures des contrats. Un quota de **60 heures à 250.— HT est proposé pour 2024, soit un budget annuel de CHF 16'701.45 TTC (TVA à 8,1% et frais 3% compris)**, et bien entendu seules les heures effectives seront facturées à la fin de l'année.

Si nous devions constater que le nombre d'heures serait amené à être dépassé, vous serez informés de manière anticipée et pourrez librement prendre la décision de l'augmenter ou de stopper nos prestations.

Le soussigné est désigné pour être votre interlocuteur unique et privilégié. Il sera atteignable par courrier électronique à patrick.vallat@v-partenaires.ch ou par téléphone au 079 205 60 77.

A moins d'une adjudication de nos prestations à forfait, il sera tenu un carnet des heures pour toutes interventions de notre part dans vos locaux, par téléphone, par mail ou lors d'une visioconférence. Pour chaque séance qui se tiendra dans vos locaux, nous compterons un total d'une heure de déplacement.

La société Vallat Partenaires SA est particulièrement à même de représenter et défendre les intérêts de clients exclusivement de droit public dans toute la Suisse romande, avec soin, efficacité, éthique et diligence, tant sur les aspects juridiques et économiques que techniques. Le but de cette collaboration est de pouvoir profiter pleinement de l'expérience acquise à ce jour par le soussigné depuis 28 ans en matière de marchés publics, avec la mise en place de plus de 1000 procédures de mise en concurrence au profit de plus de 300 collectivités publiques, dont des concours, des mandats d'études parallèles (MEP), des entreprises générales ou totales, et d'investisseurs en partenariat public-privé (PPP), ceci pour plus d'une centaine de types de marchés différents, y compris hors du domaine de la construction.

Le soussigné, architecte et économiste diplômé est le co-auteur et l'éditeur du Guide romand sur les marchés publics (GIMAP – Prix de l'Excellence publique suisse 2006), ainsi que l'initiateur et le chef de projet du Système d'information sur les marchés publics (SIMAP.CH – Prix du Service public 2001). Outre ses formations et spécialisations en gestion de projet et en PPP, il a à cœur de mettre en avant son intégrité, sa fiabilité, son efficacité et ses conseils impartiaux, ainsi que sa grande expérience de la gestion de projets publics. M. Vallat a été le Directeur général des bâtiments et le délégué cantonal des accords intercantonaux à l'Etat de Genève. Il est également aujourd'hui un des professeurs du Brevet fédéral sur les marchés publics et le responsable de la formation officielle sur les marchés publics depuis 23 ans selon l'AIMP 2001 et aujourd'hui de l'AIMP 2019.

Je reste à votre disposition pour d'éventuels compléments d'information ou des clarifications, voire pour discuter d'une offre ad'hoc plus ciblée sur vos besoins et attentes.

J'ai pris bonne note qu'une éventuelle sollicitation de mes services pourrait intervenir dans le cadre du projet de « Maison de la sécurité », notamment pour déterminer la forme de mise en concurrence stratégique de mise en concurrence la plus adéquate et la procédure à appliquer le cas échéant.

Dans l'attente de votre décision sur le ou les modèles de collaboration choisis, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Vallat', with a long horizontal stroke extending to the right.

Patrick Vallat – Directeur

CAHIER DES CHARGES

Mobilier de bureau et de locaux divers pour l'ASR

Meubles	Qté	Page
Pos. 1 Table de travail avec réglage électrique de la hauteur	99	1
Pos. 2 Table de travail simple	9	1
Pos. 3 Chaise de bureau ergonomique très résistante	33	2
Pos. 4 Chaise de bureau ergonomique	66	2
Pos. 5 Chaise de bureau simple	0	2
Pos. 6 Corps de bureau	18	3
Pos. 7 Séparateurs de bureau acoustique	17	3
Pos. 8 Armoire de bureau avec casiers individuelles	3	3
Pos. 9 Armoire de bureau basse avec rideau métallique	6	4
Pos. 10 Casier personnel	2	4
Pos. 11 Penderie pour bureau	8	4
Pos. 12 Table de travail à usage multiple	13	5
Pos. 13 Table ronde pour bureau	2	5
Pos. 14 Table de cafétéria	4	5
Pos. 15 Table haute de cafétéria	4	5
Pos. 16 Table ronde de cafétéria	5	6
Pos. 17 Chaise pour local d'audition	10	6
Pos. 18 Chaise triple pour salle d'attente (trois assises)	3	6
Pos. 19 Chaise de cafétéria	44	6
Pos. 20 Chaise haute pour cafétéria	18	7
Pos. 21 Chaise pour salle de conférence	75	7
Pos. 22 Caisson pour imprimante	8	7
Pos. 23 Tableau d'information magnétique	5	7

Pos. 1 Table de travail avec réglage électrique de la hauteur

Table de travail réglable assis - debout
réglage électrique double moteur
Moteur européen
bois véritable avec revêtement mélaminé.
protection contre les collisions
Dimension L: P: H: HT: 160 X 80 X 63 - 129 ou de dimensions proches
Plateau gris RAL 9018 / NCS-s2000-N ou couleur s'y approchant .
Pieds noir.
Gaine de câbles incorporée

Exemples :



Pos. 2 Table de travail simple

Dimensions L:P.H.HT : 160 X 80 X 76
bois véritable avec revêtement mélaminé.
protection contre les collisions
Plateau Mélamine Gris RAL 9018 / NCS S 2000-N ou couleur s'y approchant.
Pieds noir
Gaine de câbles incorporée

Exemples :



CAHIER DES CHARGES

Mobilier de bureau et de locaux divers pour l'ASR

Pos. 3 Chaise de bureau ergonomique très résistante

Chaise utilisée par les agents portant un équipement complet de police (gilet pare-balle et ceinture de charge).

Réglage pneumatique de hauteur
Mécanisme de synchronisation avec compensation personnalisée du poids de l'utilisateur
Inclinaison active de l'assise et blocage en 3 positions

Assise ergonomique coulissante réglable par système cranté.
Dossier à structure micro aérée
Piètement à cinq branches
Structure: noir
Couleur : RAL 7016 Gris anthracite ou couleur s'y approchant.

Exemples :



Pos. 4 Chaise de bureau ergonomique pour réceptionniste

Assise rembourrée
Dossier aéré accoudoir
Hauteur réglable ainsi que l'assise et le dossier
Piètement à cinq branches avec repose-pieds.
Couleur : RAL 7016 Gris anthracite ou couleur s'y approchant.

Exemples :



Pos. 5 Chaise de bureau simple

Assise rembourrée
Dossier aéré
Hauteur et dossier réglables
Piètement à cinq branches
Couleur : RAL 7016 Gris anthracite ou couleur s'y approchant.

Exemples :



CAHIER DES CHARGES

Mobilier de bureau et de locaux divers pour l'ASR

Pos. 6 Corps de bureau

Hauteur : entre 50 et 60 cm

Profondeur : 60 cm

Largeur : entre 40 et 50 cm

Important : Système : 3 tiroirs

Verrouillage : à clé

Roues avec blocage.

Couleur : Gris RAL 9018 / NCS S 2000-N ou couleur s'y approchant.

Exemples :



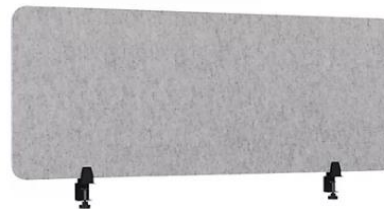
Pos. 7 Séparateur de bureau acoustique

Fixations : sur le bureau ou sur le rebord

Dimensions : L ; P ; H : 160 x 40 x 30 ou de dimensions proches

Couleur du tissu : Camira Fiji Oscar A307 ou couleur s'y approchant.

Exemples :



Pos. 8 Armoire de bureau avec casiers individuelles

Dimensions : L ; P ; H : 90 x 50 x 190 cm ou de dimensions proches

Dimension des casiers : L ; P ; H : 38 x 46 x 74cm ou de dimensions proches

Couleur : RAL 9018 / NCS S 2000-N ou couleur s'y approchant

Rayons réglables

Fermeture à clé

Revêtement : Bois

Exemples :



CAHIER DES CHARGES

Mobilier de bureau et de locaux divers pour l'ASR

Pos. 9 Armoires de bureau avec rideau métallique

Armoire à rideau avec 3 hauteurs de rangements amovibles
dimensions : L: P: H : 120 x 40 x120 cm ou de dimensions proches
Revêtement bois
couleur : RAL 9018 / NCS S 2000-N ou couleur s'y approchant
Fermeture à clé

Exemples :



Pos. 10 Casier personnel

Bloc composé de x10 compartiments
Dimensions du bloc : L: P: H: 80 x 45 x 195 cm ou de dimensions proches
Dimensions des casiers : L : P : H 40 x 45 x 40cm, ou de dimensions proches
Revêtement bois
Couleur : Gris RAL 9018 / NCS S 2000-N ou couleur s'y approchant
Fermeture à clé.

Exemples :



Pos. 11 Penderie simple pour bureau

Penderie avec une étagère pour le rangement,
une tringle de suspension et une paroi de fond
Dimensions: L: P: H: 90 x 50x 190 ou de dimensions proches
Revêtement : Bois
Couleur : Gris RAL 9018 / NCS S 2000-N ou couleur s'y approchant

Exemple :



CAHIER DES CHARGES

Mobilier de bureau et de locaux divers pour l'ASR

Pos. 12 Table à usage multiple

Table à usages multiples
Dimension: 180 x 90 cm ou de dimensions proches
hauteur fixe 76 cm ou de dimensions proches
châssis métallique avec roues.
Plateau pliable
Couleur du plateau : Gris RAL 9018 / NCS S 2000-N ou couleur s'y approchant

Exemples :



Pos. 13 Table ronde pour bureau

Dimensions : Hauteur : 73 cm / Diamètre 90 cm ou de dimensions proches
Couleurs :
Plateau : Gris RAL 9018 / NCS S 2000-N ou couleur s'y approchant
Pied : noir RAL 9011
Pieds métalliques

Exemple :



Pos. 14 Table de cafétéria

Pieds métalliques
Dimensions : L : P : H : 170 X 90 x 70 cm ou de dimensions proches
Couleur : Nuance de gris

Exemples :



Pos. 15 Table haute de cafétéria

Dimensions : L : P : H : 120 x 60 x 110 ou de dimensions proches
Pieds métalliques
Couleur : Nuance de gris

Exemples :



CAHIER DES CHARGES

Mobilier de bureau et de locaux divers pour l'ASR

Pos. 16 Table ronde de cafétéria

Dimensions : Diamètre : Hauteur : 120 X 70 cm ou de dimensions proches
Couleur : Nuance de gris

Exemple :



Pos. 17 Chaise pour local d'audition

Coque en multiplis, contreplaqué, polypropylène ou plastique
Chaise empilable
Résistante au choc
Couleur : Gris anthracite, noir ou couleur s'y approchant

Exemples :



Pos. 18 Chaise pour salle d'attente

Dimension d'un lot : de 170 à 180 cm
Pieds pouvant être encrevés au sol
Matière des sièges : multiplis, contreplaqué ou polypropylène
Couleur : gris anthracite ou noir

Exemples :



Pos. 19 Chaise pour cafétéria

Coque du siège : contreplaqué, plastique ou polypropylène
Pieds métalliques
chaises empilables
Couleur : Gris anthracite, noir ou couleur s'y approchant

Exemples :



CAHIER DES CHARGES

Mobilier de bureau et de locaux divers pour l'ASR

Pos. 20 Chaise haute pour cafétéria

Dimension : hauteur : 70 - 75 cm
Coque : multiplis, contreplaqué, polypropylène ou plastique
Pieds métalliques
Couleur : Gris anthracite, noir ou couleur s'y approchant

Exemples :



Pos. 21 Chaise pour salle de conférence

Assise rembourrée
Dossier aéré
Pieds métalliques
Couleur : gris anthracite ou couleur s'y approchant
Chaises empilables

Exemples :



Pos. 22 Caisson pour ordinateur

Dimension : Hauteur de 50 cm jusqu'à 80 cm
Profondeur : de 50 cm à 60 cm
Largeur : de 45 cm à 60 cm
Couleur : RAL 9018 / NCS-s2000-N ou couleur s'y approchant
Particularité : sur roulette

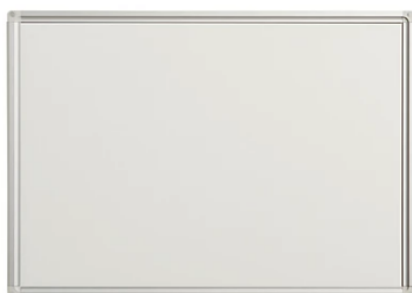
Exemples :



Pos. 23 Tableau d'information magnétique

Dimensions L: H: 120 x 100 ou de dimensions proches
Fixations invisibles

Exemple :



CAHIER DES CHARGES

Mobilier armoires vestiaires pour l'ASR

Armoire de vestiaire police

Hauteur : 180 à 195 cm

Largeur : 60 cm

Profondeur : 50-55 cm

Couleur : grise, anthracite ou s'en rapprochant

Fermeture : A clé ou à badge

Compartment pour l'arme avec fermeture à clé (variante d'offre sans le compartiment)

Porte simple ou double

Aération par perforations dans la porte

Exemples :

